

12 mai 2023 -15:57

Appartient à Conseil des ministres du 12 mai 2023

La désignation et l'exercice des fonctions de management dans les services publics fédéraux: disposition correctrice

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 29 octobre 2001 relatif à la désignation et à l'exercice des fonctions de management dans les services publics fédéraux et les services publics fédéraux de programmation.

L'arrêté royal du 19 janvier 2023 ayant été publié au Moniteur belge après la publication de l'arrêté royal du 20 décembre 2022, deux dispositions ont été modifiées par erreur. Le projet d'arrêté royal, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, prévoit une disposition correctrice pour rétablir la durée du mandat du président du SPF Chancellerie du Premier ministre ainsi que la durée du mandat des fonctionnaires du SPF Affaires étrangères.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole (NL)
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be